

■ **Kiosque Espacité SA**, à La Chaux-de-Fonds, Espacité
6. Nouvelle société anonyme. Statuts du 22.11.2002. But: exploitation d'un kiosque. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Reprise de biens envisagée: les actifs et passifs, au sens de l'article 181 CO, de l'entreprise individuelle non inscrite au registre du commerce, exploitée jusqu'ici par Pierre-André Lagger, selon bilan au 31.12.2001, présentant un actif de CHF 114'469.71, un passif envers les tiers de CHF 114'397.15, soit un actif net de CHF 72.56, pour ce montant. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre recommandée. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Lagger Pierre-André, de et à La Chaux-de-Fonds, administrateur unique avec signature individuelle. Réviseur: 'Société Fiduciaire Vigilis S.A.', à La Chaux-de-Fonds.
Journal no 3285 du 03.12.2002
(00762786 / CH-645.4.096.082-4)